

BRIEFING CONCURRENTS

Le Comité d'Organisation et la Direction de Course vous souhaitent la bienvenue et vous remercient pour votre participation
Ce document a pour but de vous préciser la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident et de vous informer des règles sanitaires en vigueur tout au long du meeting

A ce titre, vous êtes soumis au strict respect des gestes barrières et du protocole sanitaire établi par la FFSA

En cas d'abandon, que ce soit sur une E.S. ou sur un Secteur de Liaison, vous devez impérativement prévenir le PC Course le plus rapidement possible au numéro ci-dessous

05 65 78 17 43

◆ CODE DE LA ROUTE

- **Plus que n'importe quel usager**, vous devez respecter scrupuleusement le code de la route, notamment pour ce qui concerne l'interdiction de franchir les lignes continues, le respect des limitations de vitesse en et hors agglomération, des panneaux "STOP" et des "ZEBRA".

EN COMPLEMENT DU DISPOSITIF DE GEOLocalISATION, DE NOMBREUX CONTRÔLES DE GENDARMERIE ET DE POLICE SERONT MIS EN PLACE TOUT AU LONG DU MEETING

◆ ARRET SUR UNE ES

Si vous devez vous arrêter sur une ES ou si vous êtes victime d'une sortie de route, ayez les réflexes suivants :

- Garez le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants
- Positionnez votre triangle de sécurité en amont et suffisamment loin de votre voiture
- Présentez le panneau "OK VERT" si tout va bien ou le panneau "CROIX ROUGE" si vous avez besoin d'une assistance médicale urgente. Ne sollicitez les secours que si cela est utile car, dans le cas contraire, vous mobilisez des moyens qui pourraient être plus utiles ailleurs. Téléphonnez au PC Course dès que possible au numéro indiqué ci-dessus. Vous avez toujours la possibilité de consulter le médecin chef qui est au PC Course ou attendre le passage de la voiture balai pour exprimer votre souhait d'être examiné.
- Il est possible que l'ES soit interrompue ou prenne du retard. Dans ce cas, vous devez attendre les consignes de la Direction de Course et ferez votre affaire des conditions dans lesquelles les départs seront donnés.
- Il est possible que vous rattrapiez une voiture d'intervention. Dans ce cas, celle-ci a pour consigne de vous laisser passer dès que possible. Elle est signalée par la présentation aux postes de commissaires par un drapeau blanc et vous aurez une information au départ.

◆ CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- Si vous arrivez sur une sortie de route d'un pilote qui vous précède vous devez continuer votre route pour prévenir un poste de commissaire équipé d'une radio ou le point stop.
- **Règle impérative** : à partir du moment où le passage est possible, même au ralenti ou dans le bas côté, vous devez continuer votre course. **Il est interdit de bloquer la course** sous peine de sanction et vous risquez de gêner les secours éventuels.
- Si le passage est impossible, essayez de débloquer la situation. Voyez ensuite le Chargé des Relations avec les Concurrents pour expliquer la situation.
- Si la voiture gêne, si elle constitue un danger, la décision de faire intervenir la dépanneuse appartient au Directeur de Course. La seule obligation de l'organisateur est de mettre à disposition une dépanneuse pour dégager la route de course.
- **Ne pas solliciter l'intervention des services médicaux sans raison urgente et valable**, vous pourriez mobiliser des moyens de secours qui pourraient être plus utiles sur une intervention plus grave. Vous avez toujours la possibilité de consulter le médecin chef qui est au PC Course ou attendre le passage de la voiture balai pour exprimer votre souhait d'être examiné.
- **Si vous avez un accident impliquant du public, vous devez impérativement prévenir le PC Course, rester sur place et attendre les services d'ordre.**

BRIEFING CONCURRENENTS

◆ RESTITUTION de LICENCE

Vous devez toujours être porteur de votre licence sportive et de votre permis de conduire

Tout concurrent - **blesé ou non** - dont l'**accident lors d'une épreuve a entraîné le déploiement des moyens médicaux** est tenu de **restituer sa licence à un officiel de l'épreuve**. Cette mesure s'applique indistinctement que l'intervention des secours ait été demandée par les officiels ou l'équipage.

En cas de refus, des sanctions pourront être appliquées par le pouvoir sportif

◆ REINTEGRATION EN "NOUVEAU DEPART" (art 7.3.17 du Règlement Standard des Rallyes)

La Direction de Course est joignable au téléphone pour :

- vous informer des modalités de réintégration

- enregistrer votre intention de ne pas réintégrer le rallye **qui devra être confirmée par écrit à l'aide du formulaire "Abandon Final" situé au dos du road-book. Ce document devra être remis au Chargé des relations avec les Concurrents avant la publication de la liste du nouveau départ définie au règlement particulier.**

◆ DEPANNAGES

Les dépanneuses mises à la disposition de la Direction de Course par l'organisation ont pour seule mission de dégager la route de course en cas **d'obstruction totale** et ce, pour rétablir un passage. Si une voiture est arrêtée dans le bas côté, elle ne sera pas obligatoirement prise en charge.

En aucun cas un concurrent ne peut exiger le déplacement de sa voiture, y compris entre deux passages.

Les concurrents devront faire leurs affaires des dépannages et transports divers qui peuvent être négociés avec les dépanneurs du rallye, mais à la fin de l'épreuve.

◆ ASSISTANCE

L'article 4.3.2.1 du règlement standard des rallyes concernant l'utilisation d'extincteurs, de bâches étanches et l'évacuation des déchets s'applique dans tous les parcs d'assistance.

La bonne observation de ces obligations sera vérifiée par les juges de faits.

◆ ACCIDENT SUR UN SECTEUR DE LIAISON

Remplir un constat amiable. En qualité de concurrent vous êtes assuré par l'organisateur du rallye pour les dégâts causés aux tiers. A la place de l'assuré, noter l'intitulé du rallye, et à la place du conducteur mettre vos coordonnées en n'oubliant pas votre numéro de course. Remettre ce constat amiable à la Direction de Course.

◆ RAPPELS IMPORTANTS

- Un triangle signale une gêne sur la route → **RALENTIR soyez vigilant**

- Un drapeau jaune signale un danger → **RALENTIR, soyez vigilant**

- Un drapeau blanc signale une voiture au ralenti ou une voiture d'intervention de sécurité du rallye → **PRUDENCE**

- Sur les secteurs de liaison, vous êtes soumis au respect du code de la route. Toute infraction relevée à votre rencontre par les services de police ou de gendarmerie sera aggravée par des sanctions sportives.

- Vous êtes responsable des pointages et des indications portés sur votre carnet de bord.

Convaincus que vous saurez respecter l'intégralité des ces consignes,

Nous vous souhaitons un excellent week-end de Sport Automobile.

Le Directeur de Course,
Pascal BATTE.

3